

HAÏTI - Elections : Préval déclaré officiellement vainqueur par le CEP (AlterPresse)

vendredi 17 février 2006, par [Dial](#)

Port-au-Prince, 16 février 06 - [AlterPresse](#) - Le Conseil Electoral Provisoire (CEP) a déclaré le candidat de la plate-forme Espoir, l'ex président René Préval, vainqueur des élections présidentielles du 7 février dernier en Haïti.

La résolution adoptée par le CEP en date du 15 février a été lue à la Télévision Nationale au cours de la nuit par le président du CEP, Max Mathurin.

« Monsieur René Garcia Préval, crédité de 51.15% des voix sur 96% des procès verbaux traités, est déclaré vainqueur à l'élection présidentielle du 7 février 2006 », a déclaré Max Mathurin.

Selon la résolution, le CEP a « décidé de répartir les votes blancs au prorata des votes exprimés en faveur des candidats dans la compilation des résultats ».

La décision de l'organisme électoral tient compte « du fait que le traitement des procès verbaux restants ne pourra pas influencer les résultats définitifs ».

La résolution est signée par 8 conseillers sur 9 : Max Mathurin, Rosemond Pradel, Freud Jean, Joséphat Gauthier, Pauris Jean-Baptiste, Louis Gerson Richemé, Patrick Féquière et Pierre-Richard Duchemin.

Le nom du conseiller Francois Benoit n'a pas été mentionné parmi les signataires.

La décision du CEP est intervenue après des accusations de « fraudes massives » tenues par le candidat Préval le 14 février.

Dans la soirée des images de bulletins de vote jetés dans une déchetterie ont été montrées à la télévision.

Selon le décompte effectué jusqu'au 13 février, Préval obtenait 48.76%, et l'ancien président Leslie Manigat, du Rassemblement des Démocrates Nationaux Progressistes (RDNP), 11.83%.

Elections : Un deuxième mandat pour Préval

Port-au-Prince, 16 février 06 - [AlterPresse](#) - René Garcia Préval est devenu le 55e président de la République d'Haïti après sa victoire à l'élection présidentielle du 7 février 2006 avec 51,15% des votes exprimés sur 96% des procès-verbaux traités par les autorités électorales haïtiennes.

A partir du 29 mars 2006, Préval entamera, à l'âge de 63 ans, un second mandat à la magistrature suprême de l'État haïtien.

Né en 1943 d'un ancien ministre haïtien de l'agriculture, René Préval a fait ses études universitaires en Belgique, où sa famille s'était réfugiée en 1963 pour fuir la dictature de François Duvalier.

En 1970, il émigre aux Etats-Unis avant de regagner Haïti. Rentré à Port-au-Prince, il travaille à l'Institut national des Ressources minérales et codirige une boulangerie dont il est le co-fondateur.

Dans le cadre du mouvement démocratique qui suit le départ du dictateur Jean-Claude Duvalier, il fait la connaissance du père Jean Bertrand Aristide qui, lui-même, devient président le 16 décembre 1990.

La carrière politique de René Préval se confond depuis avec celle de son mentor. Il est même considéré comme le frère jumeau d'Aristide dont il devient le premier ministre en 1991.

Chassé par un coup d'État militaire le 30 septembre 1991, Aristide se réfugie à l'étranger et Préval vit dans la clandestinité. Le 13 février 1993, il est accueilli au Mexique avec le statut d'« exilé politique ».

Une intervention militaire américaine le 15 octobre 1994 en Haïti, remet en selle le chef d'État évincé. René Préval est de retour au pays, mais n'occupe plus le poste de chef du gouvernement.

Aux élections de novembre 1995, René Préval est élu très avec 87.9% des voix exprimées. Mais on note 70% d'abstention.

Divorcé d'avec sa première femme, René Préval se remarie au cours de ses 5 ans de mandat.

En 2001, Préval se retire dans sa ville natale, Marmelade (commune du département de l'Artibonite situé au nord de Port-au-Prince) et se lance dans la fabrication et l'exportation de meubles en bambou.

Entre-temps, Aristide est contraint d'abandonner le pouvoir en février 2004. Il vit aujourd'hui à Pretoria en Afrique du Sud avec sa femme et ses deux enfants.

Préval est l'un des rares présidents haïtiens à être resté dans son pays au terme de son mandat. Il est aussi l'unique chef d'État haïtien à accomplir complètement son mandat durant les 20 dernières années.

Durant sa campagne électorale, Préval a essayé de se démarquer d'Aristide en disant que « lui c'est lui, moi c'est moi ; il faut regarder vers l'avenir ».

Au lieu de se présenter sous la bannière de l'une des factions lavalas, il a préféré briguer la présidence sous la bannière de la Plateforme Espoir regroupant notamment le Parti Louvri Baryè (PLB), la Coordination Résistance Grand - Anse (KOREGA) et l'association paysanne KOZEPÈP.

http://www.alterpresse.org/article.php3?id_article=4169

http://www.alterpresse.org/article.php3?id_article=4176